

FOCUS

LES MONUMENTS AUX MORTS DE CHARENTE LIMOUSINE - MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE TYPES ET SIGNIFICATIONS



AUTEUR - CONTRIBUTEUR : JOËL GIRAUD

Professeur de lycée d'Histoire-Géographie retraité, il a mené de nombreuses recherches sur le secteur de la Charente Limousine, concernant à la fois la Troisième République et la Seconde Guerre mondiale. Son travail important sur les monuments aux morts de Charente Limousine a donné lieu à d'autres publications dans le cadre scolaire ainsi qu'à des conférences.

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE**

SOMMAIRE

1	ÉDITO
3	LA CLASSIFICATION DES MONUMENTS AUX MORTS
3	LES MONUMENTS DE TYPE CIVIQUE AVEC OBÉLISQUES ET STÈLES
6	LES MONUMENTS DE TYPE CLAIREMENT PATRIOTIQUE
11	LES MONUMENTS DE TYPE FUNÉRAIRE PUR
14	QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UN BILAN HUMAIN DANS LE CONFOLENTAIS
15	LE FINANCEMENT ET LE COÛT DES MONUMENTS AUX MORTS
18	LES CHOIX COMMUNAUX POUR LA RÉALISATION ET LES AUTEURS DES MONUMENTS AUX MORTS
20	LES INAUGURATIONS DES MONUMENTS AUX MORTS
25	NOTES DE LECTURE / ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Couverture

À gauche : un archétype – le poilu sur son socle à Saint-Claud.

© CCCL.

À droite : à Chirac, une stèle sobre de type civique.

© Joël Giraud.

Conception graphique

DES SIGNES studio
Muchir Desclouds 2015

Impression

IGE Edigraphic

Après avoir consacré deux brochures au destin de jeunes gens attachés aux mouvements de résistance charentais limousins, la collectivité met en lumière les monuments aux morts.

Ces monuments sont en effet emblématiques de la volonté nationale, au sortir de la Première Guerre mondiale, de rendre hommage aux soldats morts au combat. Ils sont ainsi des lieux mémoriels à la charge symbolique forte.

L'historien Joël Giraud, auteur de cette brochure, a longuement étudié les monuments aux morts en règle générale, et les monuments de Charente Limousine en particulier. Il leur a ainsi consacré plusieurs ouvrages et conférences, tant dans le cadre de son activité de professeur d'histoire-géographie au lycée Émile Roux de Confolens que de celle d'historien. Synthèse de ses recherches, la brochure donne un éclairage pointu sur le contexte de création de ces monuments et analyse ceux construits en Charente Limousine.

Présents dans toutes les communes de France, à quelques exceptions près, ils gardent vivant le souvenir, la commémoration du conflit et de ses conséquences. Majeurs par leur charge symbolique, ils perdent néanmoins leur signification auprès des jeunes générations qui n'ont pas connu les événements. Nous sommes donc à un moment charnière de leur existence et de l'importance qu'on doit continuer à leur donner.

C'est dans cette optique que la Communauté de communes de Charente Limousine travaille à un projet de valorisation des monuments aux morts du territoire initié au cours de l'année 2020 par le Président Philippe Bouty. En s'appuyant sur l'inventaire du patrimoine mémoriel et les recherches complémentaires sur le terrain, la Communauté de communes souhaite installer une signalétique patrimoniale devant chaque monument aux morts de Charente Limousine. Pour assurer la médiation sur l'histoire de ces monuments, pour poursuivre le devoir de mémoire et ne pas oublier, tout simplement.

Benoit SAVY
Président de la Communauté de communes de Charente Limousine





Ci-contre

Une dédicace sobre « *A nous le souvenir, à eux l'immortalité* » au patriotisme discret renforcé par les drapeaux et la médaille de la croix de guerre donnée aux morts pour la France.

© Joël Giraud.

LA CLASSIFICATION DES MONUMENTS AUX MORTS

Nous reprenons ici celle de l'historien Antoine Prost, auteur d'une thèse magistrale (1975) sur *Les anciens combattants et la société française entre 1914 et 1939*.

Il faut distinguer l'emplacement choisi : au « *pôle civique* » (mairie, école), au « *pôle religieux* » (église, cimetière), à un « *pôle neutre* » (place centrale ou autre). Il faut aussi décrire les éléments (iconographie, inscriptions) choisis par les conseils municipaux et leurs significations symboliques.

Cela permet de classer les monuments en quatre grands types (avec des types de transition) : le type civique avec par exemple « *La commune X à ses enfants* » ; le type patriotique qui insiste sur la gloire et le sacrifice ; le type funéraire qui insiste sur la profondeur du deuil - les rares monuments pacifistes communaux sont rattachés à cette catégorie ; le type funéraire - patriotique très répandu dans le Confolentais. L'exemple de Saint-Claud permet une identification comme civique - patriotique à un pôle neutre (place centrale).

Des monuments existent aussi dans les églises (par exemple à Saint-Claud et à Ansac-sur-Vienne) ; les noms des morts présentent quelques différences avec les monuments communaux et la mémoire de la guerre se teinte souvent d'aspects religieux. À Saint-Claud, Jeanne d'Arc près d'un casque de poilu posé à côté d'une croix et d'une épée, connote une signification funéraire et patriotique. À Ansac-sur-Vienne, le poilu expire dans les plis du drapeau, au pied de la croix, en présence de sa veuve et de la Vierge Marie.

Ces monuments dans les églises sont parfois remplacés par de véritables œuvres artistiques, comme les tableaux du peintre régional Jean-Cyprien Teilliet (1870-1931) dans les églises d'Esse et de Saint-Germain-de-Confolens.

LES MONUMENTS DE TYPE CIVIQUE AVEC OBÉLISQUES ET STÈLES

CHIRAC

Avec une stèle sobre, ce monument est bien représentatif du type civique par son double refus du funéraire et du patriotique. L'inscription mentionne « Aux morts de la Grande Guerre la commune de Chirac reconnaissante ». Les noms des 42 morts sont inscrits dessous.

La localisation est neutre, à un carrefour près de l'église et de la mairie. Au dos de la stèle, il existe une plaque discrète où figurent les noms des conseillers municipaux à l'époque de la construction.

ROUMAZIÈRES (BOURG)

L'ancien monument civique était une stèle près des écoles, portant une mention laconique « *À nos morts* » avec un décor très simple (épée, lauriers, urne funéraire). À noter aussi l'inscription « 1914- 1939 » qui montre la réutilisation très fréquente des monuments de la Première Guerre mondiale pour les morts de la Deuxième. À Roumazières, il existe aussi un monument plus récent (une simple stèle en face de la mairie) qui récapitule les morts des anciennes communes de Roumazières, de Loubert et de Chantrezac et qui porte l'inscription « *La commune de Roumazières-*



1. Roumazières-Loubert : stèle très sobre près des écoles avec la mention rare « 1914-1939 » qui mêle les deux guerres mondiales.

© Joël Giraud.

2. Champagne-Mouton : une dédicace originale par les anciens combattants, sous la palme et la croix de guerre d'un obélisque très sobre.

© Joël Giraud.

Loubert à ses enfants morts pour la Patrie ».

ALLOUE

Monument de type civique devant la mairie et les écoles. Un obélisque décoré d'une palme avec une nuance patriotique dans l'inscription : « *À la mémoire glorieuse des enfants de la commune d'Alloue morts pour la France* ».

CHAMPAGNE-MOUTON

Une pyramide sévère et imposante. La plaque est sobre : « *À nos morts* » ; le décor est minimal avec croix de guerre et palme. L'originalité de ce monument civique réside dans sa plaque offerte par les anciens combattants de Champagne-Mouton à son inauguration en 1922.

La présence très fréquente de la croix de guerre sur les monuments s'explique par le fait qu'elle était toujours automatiquement attribuée aux morts pour la France.

MAZIÈRES

Près de la mairie, ce monument civique présente une inscription neutre « *À ses enfants morts pour la France* ». La palme est accompagnée de la croix de guerre et de la médaille militaire.

Le poilu casqué figurant en partie basse dans le bas-relief est une touche originale ; il est inspiré du médaillon de René Bertrand-Boutée intitulé « *Le gaulois de Verdun* ».

ROUSSINES

Ce monument, installé près de la mairie-école, est aussi de type civique. Le poilu sculpté est en pierre de Chazelles, représenté au repos tenant son fusil.

L'inscription est sobre : « *À ses morts de la Grande Guerre 1914-1918 la commune de Roussines reconnaissante* », sans mention de la patrie ou de la France.

CHABRAC

Le monument de type civique est installé sur la route principale. L'inscription est sobre, sans enflure patriotique.

Le poilu en fonte est accompagné d'une palme. On peut remarquer la clôture ornée de croix de guerre.

LE LINDOIS ET PRESSIGNAC

Ces deux communes possèdent un monument aux morts de type civique, orné d'un poilu, situé sur une place près de la mairie.

Le poilu de Pressignac ressemble à celui de Saint-Claud tandis que celui du Lindois ressemble au poilu de Roussines.

SAUVAGNAC

Un petit monument émouvant de type civique et funéraire d'une petite commune pauvre. À Sauvagnac, pour honorer les sept morts de la commune, il a fallu attendre 1951 avec la construction près d'un carrefour de cette simple stèle qui rappelle la pierre tombale du cimetière.



3. Chabrac : poilu en fonte, palme et clôture décorée de croix de guerre.

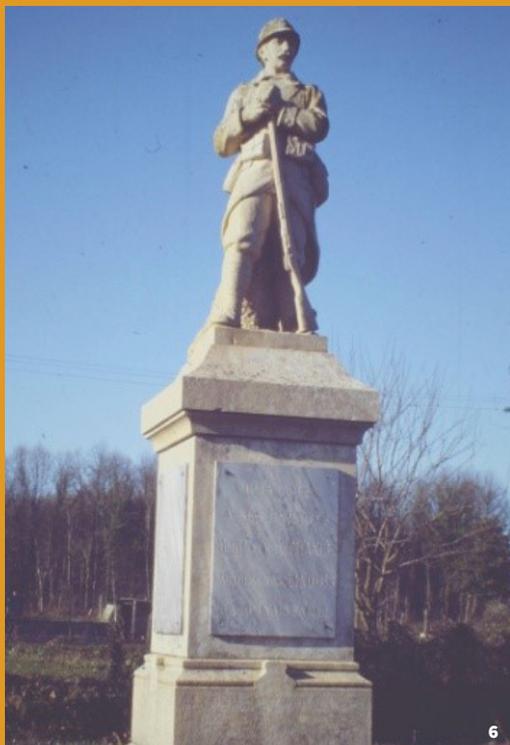
© Joël Giraud.

4. Mazières (détail) : le poilu casqué en bas-relief est une touche originale, inspirée du médaillon de René Bertrand-Boutée intitulé « Le gaulois de Verdun ».

© Joël Giraud.

5 et 6. Roussines : le poilu au repos en pierre de Chazelles (5) ressemble beaucoup à celui du Lindois (6).

© Joël Giraud.





1



2

1 et 2. Saint-Coutant (1): le monument est placé dans le cimetière ce qui renforce l'aspect funéraire. Celui du Bouchage (2) lui ressemble mais porte l'inscription « À nos héros » au-dessus de la palme.

© Joël Giraud.

3. Ansac-sur-Vienne : buste de poilu qui fait le choix de la sobriété.

© Joël Giraud.

4. Lessac : dans le cimetière, un monument privé de 1926 restauré en 1993. À noter la croix chrétienne au sommet.

© CCCL.

VIEUX-CÉRIER, TURGON, SAINT-COUTANT, LE BOUCHAGE

Des monuments qui se ressemblent dans les communes voisines de Vieux-Cérier et de Turgon. Ils sont de type patriotique discret avec la mention « À nos héros » au-dessus d'une grande palme.

À Saint-Coutant, ce type de monument patriotique est placé dans le cimetière, ce qui lui apporte une touche funéraire. Au Bouchage, il est identique mais placé près de la mairie pour une touche plus civique.

L'étude des délibérations municipales montre que le choix de l'emplacement des monuments a suscité presque autant de débats que le choix du modèle et de la décoration. Le financement étant souvent abondé par des souscriptions ouvertes au public, ce dernier n'hésitait pas à se manifester, par exemple par le biais de vœux ou de pétitions.

AMBERNAC, ANSAC-SUR-VIENNE

À Ambernac, le monument placé devant l'église se veut neutre, sans insistance patriotique. Il ressemble aux cas précédents.

Dans le genre civique, Ansac-sur-Vienne a choisi la sobriété. Près de la mairie, un simple obélisque avec palme et un buste de poilu regardant vers le ciel. Il possède une inscription neutre : « *Ansac à ses morts* ».

LES MONUMENTS DE TYPE CLAIREMENT PATRIOTIQUE

Les monuments franchement patriotiques du Confolentais ne se cantonnent pas aux coqs et aux drapeaux. Les sous-types sont riches et variés, parfois originaux.

LESSAC

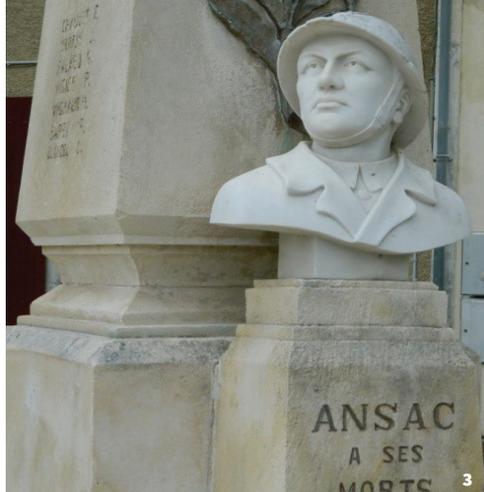
La « Victoire » casquée et ailée de Lessac, avatar de la Niké grecque antique, tend ses couronnes de lauriers aux héros morts victorieux.

Inauguré en 1928, ce monument devait d'abord être installé au cimetière. La localisation fut contestée et revue pour finir sur la place principale près de l'église¹.

Fruit de ces contestations, dans le cimetière de Lessac, un monument privé fut retrouvé sous les ronces lors d'un agrandissement et fut restauré en 1993 à l'initiative du maire de l'époque, Paul Lévy, également historien universitaire. Il s'agit d'une réalisation financée en 1926-1927 par François Le Camus (père d'un sous-lieutenant mort à la guerre), déçu de voir le monument communal de Lessac installé sur une place publique. L'iconographie est originale : un ange tient un soldat mort ; la scène est dominée par une croix, l'inscription est patriotique et religieuse : « *À nos glorieux morts pour la Patrie, parent, ami, passant, vénère et prie* ».

BRIGUEUIL

Monument patriotique avec l'inscription « *Aux morts pour la Patrie* », il est surmonté d'un coq et présente une tête de poilu en bas-relief. Inauguré le 11 novembre 1923, il est signé par l'architecte



Honorat de Limoges. De nouvelles plaques ont été ajoutées en 2016.

SAINT-LAURENT-DE-CÉRIS

Il ressemble à Brigueuil avec son coq et son buste de poilu en bas-relief. L'inscription est sobre : « À nos morts ». On y trouve les noms des grandes batailles aux quatre coins du socle (Verdun, Flandre, Yser, etc) pour ce monument patriotique dédié aux 59 morts de la commune.

LE CAS ÉTONNANT DE CHERVES-CHÂTELARS

Cet arc de triomphe encastré dans le mur de la mairie de Cherves-Châtelars est très original. Il est décoré de frises et de bas-reliefs à l'antique. Le buste du poilu (encadré par des palmes) est dédié aux 59 « enfants glorieux » de la commune. Il surmonte un écusson où figurent les noms de quatre grandes batailles : La Marne, l'Yser, Verdun, Orient.

Un bandeau inférieur figure sous l'arc stylisé et représente une scène d'attaque sur bas-relief métallique. Elle est assez réaliste : charge à la baïonnette, jets de grenades, no man's land dévasté, blessés etc. Il s'agit d'un type de monument patriotique original visant à pérenniser la mémoire documentée du conflit.

SAINT-AURICE-DES-LIONS

Sur une place proche du cimetière, le poilu « stoïcien » de Saint-Maurice s'avance, écharpe au vent, poings serrés vers le Nord-Est. Cette sculpture nommée « Dans la tourmente » de l'artiste parisien Charles Pourquet est en fonte de fer bronzée. Les inscriptions renforcent l'aspect



patriotique : « Pro Patria » sur le socle et la mention de la « mémoire glorieuse » des enfants de la commune.

Le nombre de morts (87) à Saint-Maurice est un des plus élevés de Charente par rapport à la population d'avant-guerre. Inauguré en novembre 1924, ce monument aurait coûté 22 207 francs, financés principalement par souscription et crédits municipaux².

BRILLAC

Les armes et le drapeau connotent le type patriotique pour Brillac. L'aspect funéraire est activé par la couronne mortuaire et la dédicace aux « enfants morts pour la France » et la sobriété qui rappelle une stèle de cimetière. Il fut inauguré le 11 novembre 1923 dans une ambiance recueillie qui a exclu les discours des parlementaires et le banquet habituel.

CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

Cette femme casquée appuyée sur son épée évoque sûrement une République en « Jeanne d'Arc laïque ». Certains y voient une alsacienne revenue à la patrie. La sobriété de l'inscription « À nos morts » et la proximité de la mairie renforcent l'aspect patriotique civique. Œuvre du sculpteur charentais Peyronnet, cette statue est un pendant victorieux de la patrie assise et défaite du monument d'Angoulême (derrière la mairie) dédié aux mobiles de 1870. Œuvre de Raoul Verlet, la patrie recueillie d'Angoulême est assise et lasse ; la guerre de 1870-1871 fut un désastre. En 1918, la patrie victorieuse et casquée de Chasseneuil-sur-Bonnieure est debout,

1. Lessac : la Victoire et ses lauriers sur la place de l'église.

© Joël Giraud.

2. Brigueuil (détail) : le coq gaulois au sommet du monument.

© CCCL.

3. Saint-Laurent-de-Céris : un monument original, surmonté d'un coq, avec les noms des victoires sur les côtés inférieurs et un poilu en bas-relief.

© Joël Giraud.

4. Cherves-Châtelars : arc de triomphe encastré dans le mur de la mairie.

© Joël Giraud.

5. Cherves-Châtelars (détail) : une scène d'attaque inattendue et réaliste sur un monument aux morts.

© Joël Giraud.



1



2



3



4

6. Le poilu « stoïcien » de Saint-Maurice-des-Lions s'avance vers l'Est poings serrés. L'inscription « Pro Patria » sur le socle renforce un aspect patriotique.

© Joël Giraud.

7. Chasseneuil-sur-Bonnieure : la patrie casquée du sculpteur Peyronnet, une « Jeanne d'Arc » laïque, farouche et guerrière.

© Joël Giraud.

8. Verneuil (détail) : un monument patriotique et bavard avec cette citation latine « Si tu veux la paix, prépare la guerre ».

© Joël Giraud.



5



farouche et guerrière.

L'inauguration en mai 1923 suscita une polémique amère dans la presse, le maire Pascaud (élu radical) n'ayant pas invité le clergé à bénir le monument.

VERNEUIL : UN MONUMENT PATRIOTIQUE ET BAVARD

Ce monument, simple obélisque avec palme, ne présente guère d'originalité, sauf pour la présence d'une croix latine au sommet et surtout pour les inscriptions qui figurent sur son socle et sur ses côtés. Ces inscriptions (en lettres majuscules) délivrent une véritable leçon de morale patriotique ; choix des élus de l'époque, il reflète l'idéologie du Bloc National et de ses gouvernements d'après-guerre dont celui de Raymond Poincaré (droite). « *PASSANT, SOUVIENS-TOI QUE NOUS SOMMES MORTS POUR QUE LA FRANCE VIVE* », « *SI VIS PACEM PARA BELLUM* » (Si tu veux la paix, prépare la guerre). « *DIEU ET PATRIE* » : une mention rare sur un monument communal.

HIESSE : DES CANONS DANS UN CIMETIÈRE

Le monument situé dans le cimetière est d'une facture banale (obélisque avec croix de guerre au sommet) avec l'inscription « *À la mémoire glorieuse des enfants de la commune d'Hiesse morts pour la France* » qui connote le patriotisme. L'originalité vient des quatre canons qui entouraient le monument. Deux sont bien visibles sur une carte postale ancienne ; ils furent enlevés en 1940.

ÉPENÈDE : DEUX CANONS PRÈS D'UNE CROIX DE MISSION

À un carrefour près d'une croix de mission déjà installée, le monument d'Epenède est encadré de deux fûts de canons disposés de chaque côté. Faut-il y voir une imitation de la commune voisine de Hiesse? Le choix si près de la croix peut s'interpréter comme une christianisation déguisée d'un monument a priori laïc.

Ce monument est un simple obélisque avec palme et croix de guerre portant une inscription sobre : « *À ses enfants morts pour la Patrie* ».

SAINT-CHRISTOPHE

Sur la place de l'église, un monument patriotique avec un poilu en pied tenant fusil et drapeau, devant un obélisque décoré d'une palme. Inauguré en 1923, ce monument est l'œuvre du sculpteur poitevin Pelletier et de l'entreprise coopérative « La Fraternelle » de Poitiers. Il ressemble beaucoup à celui de Pressac (Vienne) dû au même artiste.

SAINT-GERMAIN-DE-CONFOLENS

Une simple stèle évoquant une pierre tombale, décorée d'une croix de guerre ; la colonne brisée évoque les vies des jeunes soldats prématurément achevées. Monument de type funéraire patriotique installé sur une petite place près de la rue principale. À noter une curiosité : la croix de guerre qui figure sur le monument est sculptée en bas-relief à l'envers.



1



2



3

LESTERPS

Monument de type funéraire patriotique qui ressemble à celui de Hiesse avec obélisque et croix de guerre.

L'originalité tient à des éléments décoratifs fixés en bas de la grille : casque, épée et couronne, « *don du conseil municipal* ». La date de la construction (1922) figure sur l'arrière du monument mais il ne fut inauguré qu'en juillet 1923.

ORADOUR-FANAIS

Monument massif inauguré en 1921 « *À la mémoire glorieuse de ses enfants morts pour la France* ». L'originalité de ce monument funéraire patriotique (couronne et épées) situé dans un ancien cimetière résidait dans le panneau installé à côté et portant les noms et les portraits de 14 des 41 morts de la commune (désormais décrochés pour des raisons de conservation).

MONTROLLET

Proche de la mairie, de type funéraire patriotique, ce monument simple (obélisque de granite) d'une petite commune affiche 41 morts pour 1914-1918. On y retrouve palme, lauriers et croix de guerre, mais surtout une dédicace « *À la mémoire glorieuse des enfants de la commune morts pour la France* ». Le réemploi pour la guerre de 1939-1945 est très courant mais la courte liste des 4 morts de cette guerre a été allongée par le rajout d'un déporté en 2017. D'autres communes y ajoutent aussi les morts des théâtres extérieurs actuels.

GENOUILLAC

Une curiosité avec ce monument double qui ne réutilise pas le monument de 1914-1918 pour les morts de 1939-1945. Avant 1990, il existait dans un même enclos, près de la mairie, celui de 1914-1918 à gauche (poilu devant la stèle) et celui de 1939-1945 à droite (du type stèle de cimetière).

MONTEMBŒUF

Monument de type funéraire patriotique situé près de l'église ; il fut inauguré en juillet 1923. L'urne funéraire drapée est posée sur une colonne qui porte les faisceaux surmontés d'un casque. Épée, drapeau et lauriers sont entrecroisés. L'inscription est sobre : « *À nos morts de la Grande Guerre 1914-1918 la commune de Montembœuf reconnaissante* ».

MASSIGNAC

Un type funéraire patriotique bien net situé près de la mairie : le poilu expirant dans les plis du drapeau aux pieds d'une République (coiffée du bonnet phrygien) qui lui tend une couronne. Elle tient une palme et une branche de chêne dans la main gauche. Palme et croix de guerre en bas. L'inscription « *À nos glorieux morts* » renforce le langage du groupe sculpté en relief ; c'est l'œuvre d'un sculpteur de Blois, Chartier.

1. Hiesse : carte postale ancienne qui montre les deux canons installés autour du monument et enlevés en 1940.

© Joël Giraud.

2. Epenède : une proximité troublante et ambiguë du monument avec une croix de mission.

© Joël Giraud.

3. Saint-Christophe : un poilu patriotique, œuvre de l'atelier coopératif poitevin « La Fraternelle ».

© Joël Giraud.

4. Oradour-Fanais : un panneau installé près du monument portait les noms et portraits de 14 des 41 morts de la commune.

© Joël Giraud.



CHABANAIS

Devant l'église Saint-Sébastien se trouve le monument de type funéraire patriotique. Une République en partie voilée se recueille au-dessus d'une tombe de soldat symbolisée par le casque et la palme. Les « morts glorieux » (72 pour Chabonais) sont pleurés dans une exubérance végétale d'un aloi douteux.

Cette sculpture réalisée en 1922, pour un coût de 12 177 francs, est une œuvre du sculpteur réputé Georges Delpérier de Tours, qui réalisa près de 20 monuments dont ceux de Sancerre, de Rochechouart et de Loches. Le détail montre la tête partiellement voilée de Marianne, ce qui renforce l'aspect funéraire et constitue peut-être un signe religieux discret.

ESSE : UN MONUMENT EXTRAORDINAIRE CONÇU PAR L'ARTISTE LOCAL JEAN TEILLIET

Sous un vieux tilleul (dit de Sully, comme beaucoup de vieux arbres), le poilu gisant est étendu sur le banc des morts, où l'on posait autrefois le cercueil avant de le faire entrer dans l'église. Le « menhir » de granite est en réalité un morceau du dolmen de Périssat - ou Périssac - à 4 km d'Esse. L'inscription à droite du monument se veut l'explication de la symbolique du monument et montre un engouement pour un mégalithisme associé à « nos premiers ancêtres » : « *Sous ce séculaire arbre de paix planté par Sully, sur ce banc des morts où passèrent tous ceux qui ne sont plus, est déposée l'image de nos chers enfants morts pour la France. Afin qu'on honore leur mémoire et qu'on n'oublie pas leur sublime sacrifice, leurs noms sont gravés*

profondément sur un menhir de granit dominant le cromlech de blocs rustiques, enceinte sacrée de nos premiers ancêtres. ».

Le monument fut inauguré en septembre 1923³. L'artiste Jean Teilliet a joui d'une notoriété certaine dans notre région ainsi qu'à Paris. Il est né à Saint-Junien en 1870 et décédé à Lessac (Sainte-Radegonde) en 1931. Les spécialistes de sa peinture le classent volontiers dans la catégorie post-impressionniste et insistent à juste titre sur son attachement aux traditions limousines et aux paysages de sa contrée. Artiste aux réalisations variées, il fut aussi le fondateur des groupes folkloriques de Saint-Germain-de-Confolens et de Saint-Junien, rattachés au Félibrige pour recueillir chants et textes limousins. Les église d'Esse et de Saint-Germain ont conservé deux de ses grands tableaux à la mémoire des morts de la Première Guerre mondiale.

LES MONUMENTS DE TYPE FUNÉRAIRE PUR

Les monuments de type funéraire pur sont assez rares dans notre secteur. Leur interprétation est parfois renforcée par leur localisation.

NIEUIL

Dans le cimetière, une colonne surmontée d'une urne drapée. Pas d'ornements patriotiques et une inscription sobre : « *Nieuil à ses enfants* ». 58 morts pour cette petite commune.

Le monument aux morts d'Esse

1. Le monument le plus original de Charente Limousine, conçu par l'artiste Jean Teilliet avec des fragments de mégalithes récupérés localement.

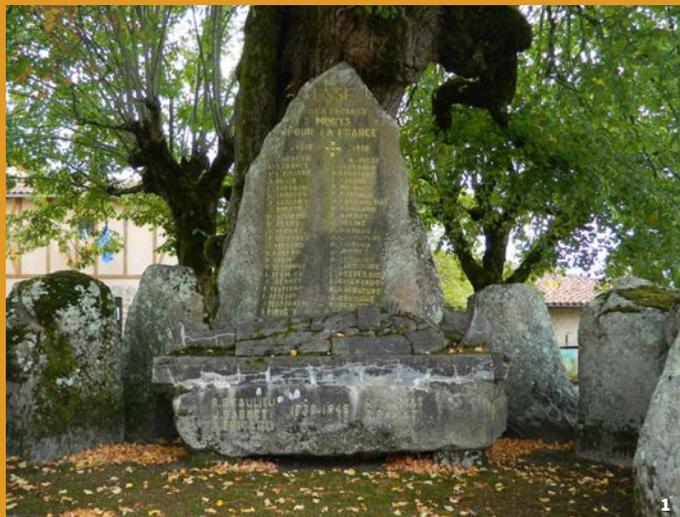
© CCCL.

2. Le gisant de pierre sur le banc des morts est l'œuvre du sculpteur parisien José Martin.

© CCCL.

3. Une inscription emphatique souligne la symbolique patriotique et enracinée dans l'histoire du monument.

© CCCL.





1

Le monument aux morts de Confolens

1. Monument inauguré en 1928, de type funéraire tendant vers le pacifisme avec son groupe sculpté.

© Joël Giraud.

2. « La Confolentaise et l'enfant », le magnifique groupe sculpté dans le marbre par l'artiste limousin Henri Coutheillas. Noter la cape de deuil limousine de la veuve.

© Joël Giraud.

3. La ressemblance avec la veuve du monument de Châlus (Haute-Vienne), signée aussi par Henri Coutheillas, est frappante mais avec la cape relevée.

© Joël Giraud.



2



3



LES PINS

Dans le cimetière, encore une urne drapée au sommet ; en dessous, la palme des martyrs et la croix de guerre. L'inscription mentionne « *la Patrie* » mais la localisation dans le cimetière renforce l'aspect funéraire.

CONFOLENS

L'emplacement retenu est celui d'un jardin public au confluent de la Vienne et du Goire. Ce site fut celui d'un ancien cimetière mais aussi de l'ancien abattoir, ce qui entraîna une pétition hostile à cette localisation en 1924⁴. Le monument coûta 61 000 francs et fut inauguré tard, le 24 juin 1928. La pyramide de l'architecte Berteau porte une inscription sobre faisant ressortir les mots « *MORTS* » et « *FRANCE* ». 114 noms sont inscrits sur les côtés classés par année du conflit⁵. En dessous, se trouve le groupe sculpté en marbre par l'artiste Henri Coutheillas : « *La Confolentaise et l'enfant* ».

Le choix de la veuve et de l'enfant se recueillant sur la tombe du soldat mort donne au monument une teinte nettement funéraire. Le costume populaire de la veuve (coiffe et cape de deuil rabattue sur les épaules), son bouquet de fleurs, l'orphelin qui tient son chapeau à la main renforcent l'émotion qui transparait des personnages. La croix aux pieds du groupe, le casque et la palme symbolisent la sépulture du soldat. Henri Coutheillas (1867-1927) était un artiste limousin reconnu et primé, auteur d'autres monuments aux morts du Limousin (Châlus, Bellac, Guéret, etc) dont les groupes sculptés ressemblent à celui de Confolens⁶.

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UN BILAN HUMAIN DANS LE CONFOLENTAIS

Les noms présents sur les monuments aux morts donnent un ordre de grandeur valable des pertes humaines (par commune) de la Grande Guerre. D'autres sources, comme le site internet « Mémoires des Hommes » du Ministère des Armées, permettent de modifier, à la marge, les chiffres communaux en rajoutant par exemple ceux qui ne sont pas déclarés « Morts pour la France ».

Rappelons aussi la loi du 25 octobre 1919 « relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France » de chaque commune. Des « livres d'or » communaux furent adressés tard (en 1929) aux maires pour contrôle et demandes de modifications⁷ alors que les monuments aux morts étaient déjà souvent construits. En théorie, les « Morts pour la France » mentionnés, tant sur le livre d'or que sur les monuments, sont les personnes qui sont nées ou qui résidaient dans la commune au moment de la mobilisation. Mais des ambiguïtés ont subsisté sur l'interprétation de ce principe de résidence, ce qui explique des différences entre les noms dans les livres d'or et ceux inscrits sur les monuments.

Bien sûr, il faut comparer ces morts avec les données du dernier recensement d'avant-guerre (1911). La comparaison avec le nombre d'hommes mobilisés serait encore plus effrayante (de l'ordre de 18 %). Ne pas oublier aussi que l'on a compté 3 blessés graves pour un mort dans le bilan national.

1. Genouillac : deux monuments distincts pour 1914-1918 et 1939-1945. Le monument de 1914-1918 (à gauche) a été remplacé en 1990 par une simple stèle.

© Joël Giraud.

2. Montembœuf (détail) : l'urne funéraire drapée est posée sur une colonne qui porte des faisceaux, un drapeau et une épée surmontés d'un casque.

© Joël Giraud.

3. Massignac : le poilu expirant dans les plis du drapeau, aux pieds de la République ; œuvre du sculpteur Chartier.

© Joël Giraud.



2



3

Voici les données pour notre territoire : Canton de Chabonais : 493 morts, soit 3,78 % de la population de 1911 ; Canton de Champagne-Mouton : 286 morts, soit 4,77 % de la population de 1911 ; Cantons de Confolens (Nord et Sud) : 900 morts soit 4,3 % de la population de 1911 ; Canton de Montembœuf : 398 morts, soit 3,97 % de la population de 1911 ; Canton de Saint-Claud : 591 morts, soit 4,13 % de la population de 1911 ; Au total pour l'arrondissement de Confolens : 2 668 morts, soit 4,16 % de la population de 1911 (64 024 habitants).

Les limites des cantons et de l'arrondissement sont celles de 1914 et non celles d'aujourd'hui.

LE FINANCEMENT ET LE COÛT DES MONUMENTS AUX MORTS

Combien coûte un monument aux morts ? Qui l'a financé et comment ? La documentation conservée par les mairies permet parfois de répondre à ces questions simples, mais les archives manquent souvent, hors des délibérations communales plus succinctes sur le sujet.

D'abord le financement : il fut principalement à la charge des communes et de leurs habitants. Nous avons l'exemple de Saint-Maurice-des-Lions où le projet initial étant fixé à 6 000 francs⁸, la commune prévoyait une imposition extraordinaire (via les centimes additionnels) de 1 500 francs et une souscription volontaire de 1 500 francs. Mais une délibération municipale du 19 novembre 1922 fixa le total de la dépense à 22 207 francs, dérapage qui s'explique par l'inflation d'après-guerre et par le choix d'une

sculpture assez onéreuse.

De nombreux cas révèlent que les sommes recueillies par les souscriptions furent décevantes ou médiocres, comme à Confolens. Les communes les plus peuplées organisèrent de nombreux événements culturels ou sportifs⁹ dont les bénéfiques et les quêtes allaient abonder la souscription ; à Chabonais, une soirée organisée le 23 mai 1920 rapporta 2 200 francs¹⁰ ce qui a permis d'atteindre la somme rondelette de 6 377 francs pour un monument coûtant 15 177 francs. De généreux notables et mécènes, des comités d'anciens combattants ont aussi mis la main au portefeuille. Des prélèvements sur les budgets communaux, voire quelques aliénations de biens (ventes d'arbres ou de communaux) furent parfois mis à contribution.

La part des subventions de l'État resta modeste : la loi du 25 octobre 1919, complétée par la loi de finances du 1^{er} juillet 1920, prévoyait une double grille de répartition. Un premier montant était accordé au prorata du pourcentage de morts (nés ou résidents) dans la commune par rapport à la population de 1911 (dernier recensement avant la guerre) et variait de 4 à 15 % du coût du projet de monument. Pour nos communes où le pourcentage de morts était souvent compris entre 4 et 4,5 % de la population, la subvention était donc de 8 %. Une subvention complémentaire était prévue, variant selon la richesse des communes, mesurée par les centimes additionnels par habitant ; de 11 % pour les communes les plus pauvres à 1 % pour les plus riches. Pour les communes souvent pauvres



du Confolentais, cette part montait souvent à 7 ou 8 % du projet. Au total, pour nos communes de Charente Limousine, les deux volets de la subvention atteignaient, le plus souvent, 15 ou 16 % du prix, plus rarement 19 ou 20 % et parfois moins de 10 % pour les communes les plus à l'aise. On voit donc que l'État, écrasé de dépenses et de charges après la guerre, n'a guère aidé les communes à réaliser leurs monuments.

Comme l'État, même impécunieux, gardait la volonté de contrôler les réalisations des communes, une commission départementale d'évaluation artistique se prononçait sur les projets. Créée par la circulaire du 10 mai 1920, cette commission se montrait volontiers tatillonne, réclamant des modifications ou des éclaircissements, ergotant sur des détails, refusant parfois le projet. Il faut cependant reconnaître que ces commissions tentèrent aussi de dissuader les communes d'acheter des productions industrielles de qualité douteuse et d'un goût discutable¹¹. Les communes pouvaient passer outre et certaines allèrent jusqu'à ne pas demander la subvention modeste de l'État. Cette commission avait aussi pour tâche de s'assurer du respect de la loi de séparation de 1905 à propos des insignes religieux sur les monuments publics¹². Nous connaissons pourtant des cas de croix chrétiennes sur les monuments communaux de notre secteur : à Verneuil (où la municipalité était de sensibilité nationaliste)¹³ et à Chassiecq (pour un monument devant le cimetière). Notons aussi qu'au dos du monument

de Verneuil figurent aussi les noms des conseillers municipaux et du maire Henri Delavergnas; le même cas des noms des conseillers se retrouve à Chirac ; chacun grappille, comme il le peut, sa petite parcelle d'immortalité.

Pour une vingtaine de monuments, nous connaissons les coûts qui s'étalent de 3 000 francs à 61 050 francs. Avec une moyenne de 9 878 francs et une médiane de 6 000 francs, le budget consacré aux monuments reste généralement modeste. Pour quelques communes, les monuments ont coûté plus cher, citons Confolens (61 050 francs), Saint-Maurice-des-Lions (22 207 francs), Chabrac (16 950 francs), Chabanais (15 177 francs), Massignac et Pressignac (10 000 francs). Il faut aussi tenir compte de la forte inflation qui a suivi la guerre, les coûts qui s'envolent avec les monuments les plus tardifs comme à Confolens. Certains budgets sont incomplets car ils oublient parfois les prix des aménagements annexes (clôtures, socles cimentés, plaques supplémentaires, etc) qu'il a fallu rajouter.



3



4

FASCIOLE COMMEMORATIF

ANDRÉ MAISON J.-J. DUCEL & FILS
1, rue V. ANDRÉ BARBEZAT & C^o 10, rue
FOURMONT, MOULLE & C^o 10, rue
FOURMONT, MOULLE & C^o 10, rue
FOURMONT, MOULLE & C^o 10, rue

FONDERIES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION DU VAL D'OSNE

Société Anonyme. — Capital statuts : 100.000 fr.
USINES AU VAL D'OSNE, PAR CUREL (HAUTE-MARNE)

Siège Social, Ateliers et Magasins d'Exposition :
58, BOULEVARD VOLTAIRE, 58
PARIS (N^o Arr^t)

Amusement Régies : JEAN DURANTON, Ing. E. C. P.

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY -- PARIS 1889 ET 1900

**SUJETS et ATTRIBUTS COMMEMORATIFS
JEANNE D'ARC EN PIED ET ÉQUESTRE
-- STATUES et BUSTES ALLÉGORIQUES --**

Pour les Prix, consulter le **TARIF** édition 1921.

5

1. Chabanais (détail) : une République endeuillée se recueille sur la tombe des soldats ; œuvre d'un sculpteur réputé Georges Delpérier de Tours.

© Joël Giraud.

2. Esse : tableau du peintre Jean Teilliet dans l'église Saint-Étienne.

© Joël Giraud.

3. Saint-Germain : tableau du peintre Jean Teilliet dans l'église Saint-Vincent.

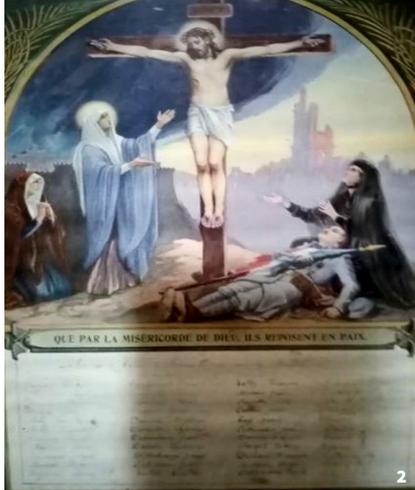
© Joël Giraud.

4. Palme et croix de guerre pour une plaque sobre à la mémoire des élèves du collège de Confolens (hall d'entrée de l'actuel lycée Émile Roux). Cette plaque de type funéraire patriotique fut inaugurée le 1^{er} juillet 1923 par l'inspecteur d'académie.

© Joël Giraud.

5. Un exemple de catalogue destiné aux communes, celui des fonderies du Val d'Osne (Haute-Marne).

© Joël Giraud.



1. Alloue : obélisque civique décoré d'une palme devant la mairie-école.

© Joël Giraud.

2 et 3. Deux exemples de monuments religieux dans les églises: le poilu expirant au pied de la croix à Anzac-sur-Vienne avec l'intercession de la Vierge (2); Jeanne d'Arc près d'un casque à Saint-Claud (3).

© Joël Giraud.

4. Roussines : une petite stèle très simple réalisée seulement en 1951.

© Joël Giraud.

LES CHOIX COMMUNAUX POUR LA RÉALISATION ET LES AUTEURS DES MONUMENTS AUX MORTS

Le premier choix communal fut celui de la localisation du monument. L'historien Antoine Prost insiste sur la signification de ce choix et distingue trois cas principaux : le pôle laïc (mairie, école, etc) souvent préféré par les municipalités de sensibilité radicale socialiste et de gauche ; le pôle religieux (cimetière, proximité de l'église paroissiale) souvent préféré par les municipalités de sensibilité droitiste ou traditionaliste ; le pôle indéterminé ou peu significatif (place publique proche de l'église et de la mairie, carrefour) ou la recherche de l'équidistance pourrait indiquer une volonté de non choix, voire une sensibilité modérée ou la simple recherche d'une commodité d'un espace déjà communal.

Pour les 64 monuments communaux de Charente Limousine étudiés, 19 sont au pôle laïc, parfois incorporés au mur de la mairie comme à Cherves-Châtelars ou sur son fronton comme le premier monument d'Exideuil¹⁴; 31 se trouvent au pôle religieux, parfois carrément dans le cimetière comme à Hiesse, Saint-Adjutory, Les Pins, Saint-Coutant, Nieuil ou sur un ancien cimetière (Oradour-Fanais), parfois juste devant le cimetière (Saulgond, Chassiecq) ; 14 à un pôle indéterminé ou équidistant de l'église et de la mairie. Notons le cas curieux d'Epenède, où le monument situé à un carrefour proche de la mairie jouxte une croix de mission, installée avant, ce qui donne aux observateurs placés devant le

monument l'impression que les bras du Christ embrassent la colonne quadrangulaire du monument aux morts.

Le second choix important est celui du type de monument, qui conditionne évidemment le coût et aussi de la dédicace qui l'accompagnera : la mention de la France et de la Patrie, les « glorieux enfants » ou les « glorieux morts », les « héros » connotent, bien sûr, une vision patriotique, par exemple « La commune d'Abzac à ses glorieux morts pour la patrie » ou à Turgon « Aux enfants de Turgon morts pour la France. À nos héros ». D'autres communes préfèrent une dédicace sobre, « Anzac à ses morts », ou à Pressignac « À nos morts » ; plus curieuse et rare l'association des anciens combattants : « Aux enfants de Chabrac morts pour la France et aux anciens combattants »¹⁵. D'autres détails peuvent aussi revêtir une signification : dans quel ordre inscrire les noms des morts ? Par ordre alphabétique ? Par année de disparition ? Fallait-il mentionner les grades ? Dans son étude sur les monuments aux morts de la Haute-Vienne, l'historien Vincent Brousse y a lu une orientation politique : « *d'un côté, les mairies de droite qui construisent rapidement, demandent des trophées, choisissent le plus souvent la proximité de l'église, inscrivent les grades, voire même hiérarchisent le classement des morts, ont des inscriptions du type « Morts pour la France » ou « Morts pour la Patrie », privilégient la croix, le soldat ou parfois le coq. De l'autre côté, les mairies socialistes qui tardent ou refusent la construction du monument,*



refusent toujours les trophées, invitent très rarement le préfet, préférant une inauguration sobre, n'inscrivant jamais les grades, choisissant une inscription neutre, funéraire, préférant les stèles nues sans aucun décor»¹⁶. Il cite même des communes communistes de la Haute-Vienne qui ont attendu bien après 1945 pour ériger un monument (Domsps et Saint-Anne-Saint-Priest).

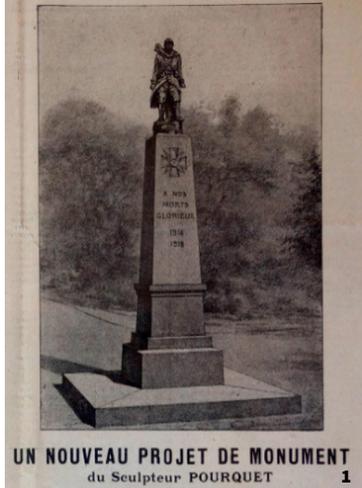
Nous n'avons pas trouvé une telle bipolarisation dans notre secteur et quelques exemples montrent que la réalité charentaise est beaucoup plus nuancée : la commune de Verneuil qui érige un monument aux inscriptions bavardes et patriotardes classe ses morts par ordre alphabétique sans mention des grades, d'autres qui préfèrent un monument plus funéraire, tardif, mentionnent ces grades comme Confolens, municipalité de tendance radical-socialiste.

Le choix des thèmes montre que les poilus sont bien minoritaires : sur les 64 monuments communaux étudiés, 10 arborent des poilus en pied ou gisants (Esse, Massignac) ; ils sont souvent commandés sur les catalogues qui ont inondé les mairies d'après-guerre. Quelques exemples : le « soldat vainqueur » de Chabrac du sculpteur Leyritz de Paris ; le poilu sans armes, écharpe au vent, de Saint-Maurice-des-Lions, œuvre du sculpteur Pourquet de Paris nommé « Dans la tourmente » sur le catalogue des fonderies d'art du Val d'Osne¹⁷ (Haute-Marne près de Saint-Dizier) dont nous connaissons quelques dizaines de cas en France ; le poilu au

repos « baïonnette au canon » de Pressignac, du sculpteur Camus de Toulouse et celui de Saint-Claud « sentinelle » du même Camus, auteur de 679 monuments en France.

Les poilus étaient parfois des réalisations locales ou régionales. Celui de Saint-Christophe est signé par l'atelier La Fraternelle de Poitiers, comme beaucoup de monuments de la Vienne. Celui du Lindois est l'œuvre de Borgioli, sculpteur à La Rochefoucauld. Parmi les raretés, mentionnons le remarquable monument d'Esse (dont l'artiste Jean Teilliet fut l'architecte) et son gisant de pierre signé par le sculpteur parisien José Martin¹⁸. Le monument de Massignac, avec son poilu expirant, est l'œuvre du sculpteur Albert Chartier de Blois¹⁹.

Six monuments présentent des bustes (Ansac-sur-Vienne, Cherves-Châtelars et Abzac) ou des profils de poilus (Lésignac-Durand et Pleuville) voire un bas-relief (Mazières). Ce qui fait, avec les poilus en pied, pas plus de 16 monuments. La majorité des monuments de Charente Limousine se contente généralement d'obélisques quadrangulaires où figurent la croix de guerre (due aux morts) et la palme à côté du nom des morts ; parfois une urne au sommet vient renforcer l'aspect funéraire comme à Montembœuf, Parzac, Nieuil, Les Pins, Loubert. Quelques monuments présentent d'autres thèmes que celui du poilu. L'allégorie de la Victoire à Lessac est une œuvre du prolifique Pourquet, sculpteur déjà cité dont la « Victoire aux lauriers » existe en France à une dizaine d'exemplaires (au catalogue des fonderies du



1. Le poilu de Saint-Maurice-des-Lions est issu du projet du sculpteur Pourquet appelé « Dans la tourmente » (Journal *L'art funéraire* de janvier 1922).
© Joël Giraud.

2. Lesterps (détail) : fixés à la grille, casque, épée et couronne, « don du conseil municipal ».
© Joël Giraud.

3. Saint-Germain-de-Confolens (détail) : la croix de guerre est à l'envers au-dessus de la colonne brisée.
© Joël Giraud.

4. Les Pins : l'urne voilée d'un monument funéraire dans le cimetière.
© Joël Giraud.

Val d'Osne). La République éplorée de Chabanais est l'œuvre du sculpteur Delpérier de Tours (auteur aussi du monument de Rochechouart); la Marianne casquée et armée de Chasseneuil-sur-Bonnieure fut réalisée par le sculpteur Émile Peyronnet (parisien né en Charente) - auteur d'autres monuments charentais de qualité à Angoulême, Montmoreau, Sainte-Sévère et à Saintes. Le monument de Confolens est une réalisation originale du sculpteur parisien Henri Coutheillas, natif de Limoges.

Enfin, deux coqs seulement sont recensés parmi nos monuments, à Brigueuil et à Saint-Laurent-de-Céris, dont nous ne connaissons pas les auteurs.

Des monuments parfois modestes furent aussi commandés sur catalogue : citons l'entreprise Rombaude de Jeumont (Nord) qui livra les monuments de Brillac et Oradour-Fanais.

Ces choix ont parfois suscité des polémiques. Un journal national (mensuel) né en 1919 et destiné aux mairies, « *L'art funéraire et commémoratif* », s'en fait parfois l'écho²⁰. On peut y lire en février 1920 un article critique sur les allégories de la Victoire : « *Il serait ridicule de voir s'élever sur des places de villages quelques unes de ces figures allégoriques, qui ont la prétention de représenter la Victoire, et qui ressemblent plutôt, perchées au faite d'une colonne prétentieuse, à des danseuses de corde ou à des équilibristes de cirque forain* ». Un autre article de ce journal, en janvier 1922, « la Simonie du culte des morts » s'en prend aux « monuments économiques » proposés par « d'odieux mercantis » de sociétés italiennes de

Ligurie qui vendent en France à des communes désargentées « de charmants poilus d'opéra comique qui se pâment ». Nous n'avons pas trouvé de telles réalisations d'origine italienne parmi nos monuments locaux, sous bénéfice d'inventaire ultérieur.

LES INAUGURATIONS DES MONUMENTS AUX MORTS

Nous avons pu retrouver 40 dates d'inaugurations sur 64 monuments communaux, en dépouillant la presse locale hebdomadaire (*Républicain confolentais* et *Journal de Confolens*), par des sondages dans les archives et délibérations communales et sur le site internet de l'université de Lille (<https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>). Les dates s'échelonnent de 1921 à 1928 avec un pic attendu en 1923 (13 inaugurations) et 1922 (8) - pour les autres dates : 7 en 1921, 5 en 1924, 4 en 1925, 1 en 1927, 2 en 1928.

Pour la période de l'année, on attend généralement la belle saison après l'achèvement des travaux, mais il n'existe pas de date privilégiée ; on attendrait le 11 novembre²¹ mais seulement trois cas sont avérés : Brillac, Lessac, Suaux. Le 14 juillet n'attire pas (un seul cas à Lesterps). Notons une date incongrue, le 1^{er} avril à Massignac. Les dates tardives s'expliquent par des contretemps des chantiers ou des commandes : le poilu de Chabrac en 1927, la « victoire ailée » de Lessac inaugurée en 1928, le monument de Confolens (retardé par la réalisation tardive de son groupe sculpté



La Confolentaise et l'enfant) inauguré le 24 juin 1928. Notons que le plus remarquable de nos monuments, celui d'Esse fut inauguré, comme tant d'autres, en 1923 (le 2 septembre).

Il ne semble pas exister de déroulement stéréotypé absolu de la cérémonie. On y trouve, comme attendu, les discours officiels (maire, sous-préfet - ce dernier pas toujours présent, élus, députés et conseillers généraux), la présence des habitants, qui ont contribué à la construction du monument par leur souscription, une fanfare, parfois remplacée par des chœurs d'enfants et des poésies. La musique joue la Marseillaise, laquelle est précédée à Brigueuil et à Confolens par la Marche funèbre de Chopin ou par le Chant du départ à Chasseneuil-sur-Bonnieure.

À de nombreux endroits, les enfants des écoles récitent ou chantent le célèbre poème « Hymne » de Victor Hugo²², extrait des Chants du crépuscule de 1835 : « *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie / Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie / Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau / Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère / Et, comme ferait une mère / La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau ! / Gloire à notre France éternelle ! / Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! / Aux martyrs ! Aux vaillants ! Aux forts ! / À ceux qu'enflamme leur exemple / Qui veulent place dans le temple / Et qui mourront comme ils sont morts !* ».

Plus rarement, car l'heure n'est plus forcément

à l'exaltation mystique du sacrifice des combattants, les enfants récitent ou chantent les vers de « L'hymne aux morts »²³ de Charles Péguy, tué dans les premiers combats de 1914 : « *Heureux ceux qui sont morts, car ils sont retournés / Dans la première argile et la première terre / Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre / Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés* » ou « *Mère voici vos fils et leur immense armée / Qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère / Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre / Qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimés* ».

Le vin d'honneur est très répandu mais quelques communes s'en passent (parfois volontairement comme à Brillac) et d'autres organisent des repas comme à Massignac le 1^{er} avril 1923 dans les salles de classe de l'école primaire.

Ce qui posait vraiment problème était la participation du clergé et de certains élus dans une région volontiers radicale par ses votes et ses personnalités. Certes, notre petite région n'a pas connu les incidents violents de la ville de Limoges (relatés en juin 1926 par *L'Écho de Paris*) où des pugilats accompagnèrent des réunions antérieures à une inauguration disputée du monument de l'actuelle place Stalingrad inauguré en 1931 pour 4 000 morts ; la gauche antimilitariste (anciens combattants de l'ARAC) dénonçait un monument belliciste (reproché au maire socialiste Léon Betoulle) et distribuait des tracts rappelant la phrase célèbre d'Anatole France : « *on croit mourir pour la Patrie, on meurt pour des industriels* ».



1. Brillac : exemple de monument commandé sur catalogue, ici à l'entreprise Rombaud de Jeumont (Nord).

© CCCL.

2. Ambernac : placé devant l'église, le monument est neutre dans son ornementation.

© CCCL.

3. Abzac : un buste de poilu prend place au sommet de l'obélisque. À noter que l'entreprise Rombaud a réalisé le monument de la commune.

© CCCL.

L'épineuse question du clergé a souvent été résolue sans affecter le consensus autour des morts : on procédait à la bénédiction du monument quelques heures avant la cérémonie laïque, à Confolens par exemple à 10 heures avec une messe à laquelle de nombreux élus communaux assistaient à titre personnel.

À Lesterps, la bénédiction eut lieu à midi, le cortège communal étant prévu pour 14 heures. Des cas d'inaugurations « unitaires » ont aussi existé : à Esse, on donne l'absoute au gisant de pierre du monument après les discours officiels qui avaient été précédés d'une messe dans l'église Saint-Étienne toute proche ; à Benest on écoute la messe avant l'appel des noms des morts (appel fait partout). Dans ces derniers cas, les discours furent œcuméniques, qui magnifièrent le poilu, le paysan et « *la France chérie de Saint-Louis et de 89* ».

Les polémiques suivent parfois ces effusions. Après l'inauguration du monument d'Esse en septembre 1923, le journal radical le *Républicain confolentais* accusa le député de droite Poitou-Duplessis d'avoir « vanté la guerre », ce qu'il a nié farouchement dans le *Journal de Confolens*. Voyant cela, les édiles de Brillac décidèrent de ne pas inviter les parlementaires à leur inauguration et donnèrent à leur cérémonie un caractère dépouillé le 11 novembre 1923, « *uniquement consacrée au souvenir, au deuil et au recueillement* ».

Terminons par l'évocation du cas de Chasseneuil-sur-Bonnieure, où le maire radical (et conseiller général) Édouard Pascaud n'avait pas invité le clergé et les parlementaires à l'inauguration

du monument (la Patrie casquée, sorte de Jeanne d'Arc laïque) le 6 mai 1923. Les journaux le *Matin charentais* et le *Journal de Confolens* s'insurgèrent : « *la seule commune de la Charente dont le monument n'aura pas été béni* ». Le curé de Chasseneuil-sur-Bonnieure « *avait été invité comme secrétaire d'une société de gymnastique* ». Les dits journaux concluent : « *ces incidents ont péniblement impressionné les familles chrétiennes de la commune* » malgré « *le discours très union sacrée d'un maire qui avait voté une motion contre l'occupation de la Ruhr au conseil général* ». Cet exemple est une exception et les inaugurations des monuments furent le plus souvent des manifestations réussies d'unanimité. Ce fut le cas à Confolens où même le journal radical, le *Républicain confolentais* félicita « *l'éloquent sermon de M. l'abbé Leclerc, président de l'association des mutilés de la Charente* ».

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE CONFOLENS LE 24 JUIN 1928

(d'après le *Républicain confolentais*, 24 juin 1928 et 1^{er} juillet 1928)

Consignes données par la proclamation du maire Jules Halgand (publiée dans le *Républicain confolentais* du 24 juin 1928) : « *Vous voudrez bien vous grouper par rangs de quatre à partir de 11h45 sur la route de Limoges, le long de la salle des fêtes et du collège, les Dames ensemble, les Hommes à la suite aux endroits précis qui vous seront indiqués par des commissaires.*

Pour que la cérémonie revête le caractère de recueillement, de gravité et de simplicité désiré par le conseil municipal, il est nécessaire qu'elle



se déroule dans l'ordre le plus parfait et le silence aussi absolu que possible. Vous pavoiserez vos maisons et vous apporterez des fleurs: que chacun de vous en ait une ou deux pour les déposer au pied du monument au moment du défilé.

Et c'est ainsi que tous unis dans un sentiment de profonde reconnaissance, nous rendons à nos morts le solennel hommage que mérite leur suprême sacrifice. »

Le *Républicain confolentais* précise la composition du cortège de 3 000 personnes : « 14h30, lentement le cortège se met en marche. En tête, un détachement de gendarmerie, les drapeaux des mutilés et des anciens combattants, les pupilles de la Nation, les familles des chers disparus, les glorieux mutilés. Puis les autorités ayant rang individuel; d'abord M. Maisonobe, préfet de la Charente qui a tenu à apporter l'hommage du gouvernement de la République aux nobles enfants de Confolens; M. Poilleux, sous-préfet de l'arrondissement; M. Halgand, maire; Girard et Petit, adjoints; Mme Coutheillas, veuve de l'artiste regretté; le conseil municipal; M. Élie Berteau architecte, auteur de la pyramide du monument; MM. L. Babaud-Lacroze, Carnot, Daigueplats et Peyraud, conseillers généraux; Chardat, Desbordes, Feuillet, Morisset et Reix, conseillers d'arrondissement et de nombreux maires et conseillers municipaux des environs. Viennent ensuite: les vétérans de 1870-1871; les anciens combattants, l'ARAC et son drapeau; les fonctionnaires; les écoles: école maternelle, école Saint-Gauthier, école communale des filles, école des garçons de Saint-Barthélemy, école Lambert, école des garçons de Saint-Maxime, le collège;

la Société de Secours Mutuels de Confolens; la Société d'Assurance Mutuelle confolentaise; l'association des commerçants; la Croix-Rouge; la Ligue Patriotique des Françaises, la Société Sportive et la population ».

Du long discours du maire Halgand, prononcé au vin d'honneur qui a suivi l'inauguration, citons quelques extraits :

« Je remercie enfin artistes et ouvriers qui ont conçu et exécuté le beau monument que nous venons d'inaugurer. Placé au confluent de la Vienne et du Goire, au cœur même de la cité, là où s'élevait autrefois la première maison commune à l'ombre de laquelle on enterrait les Morts, il rappellera aux générations qui se succéderont la vaillance des hommes mais aussi et surtout la douleur des mères et enfants. Cette douleur Henri Coutheillas l'a exprimée avec une incomparable maîtrise dans son groupe que met en valeur la pyramide sobre et harmonieuse de M. Élie Berteau architecte.

J'aurais voulu (...) exprimer à Coutheillas la reconnaissance des Confolentais et l'admiration que nous avons pour son talent, mais hélas ! Il y a quelques années, il est allé rejoindre dans la tombe ceux que son ciseau a si bien glorifiés. Élève de l'école des Beaux-Arts, il se distingue au Salon de 1899 avec « le Chêne et le roseau ». Son style s'affirme alors et se développe par une suite d'œuvres magistrales où le sens symbolique idéaliste se joint au naturel et à la simplicité : « la Fin de la Cigale », « le Baiser à la source » qui orne le jardin de l'Élysée, « le Berger Limousin » et toute cette série de Monuments aux Morts où il a mis tout son art et tout son cœur. Pureté de



**1. Inauguration du monument
aux morts de Confolens le 24 juin
1928**

© Joël Giraud.

goût, simplicité qui le rapproche le plus près de la nature, conscience artistique poussée au plus haut degré, telles sont les qualités maîtresses de l'auteur du groupe de «la Confolentaise et de l'Enfant ». Et maintenant, Messieurs, que nous avons rendu à nos morts l'hommage qu'ils méritent, revenons vers la vie qui nous appelle et nous sollicite, vers la vie laborieuse, afin que nous puissions achever de réparer les ruines accumulées par la grande tourmente (...) ».

CONCLUSION LE DEVENIR DES MONUMENTS

Les monuments aux morts de nos communes vont bientôt atteindre leur premier siècle d'existence. La génération qui les a créés a disparu et les commémorations du 11 novembre et du 8 mai ne connaissent plus la ferveur populaire des décennies passées, quand les combattants et leurs familles étaient encore là. C'est devenu un mémorial des victimes des guerres et conflits, passage obligé des élus locaux et associations mémorielles (avec leurs drapeaux) à date fixe pour les fleurir. Même l'appel des morts, que j'avais connu enfant au monument, ne se fait presque plus.

En 1997 déjà, l'historien spécialiste des monuments aux morts, Antoine Prost, notait (tome 1 des *Lieux de mémoires*, P. Nora dir. Gallimard) à propos de ces cérémonies aux monuments leur caractère éminemment républicain : « *on commet un contresens complet en n'attachant d'importance qu'à la présence des drapeaux* ». Il parlait même de « *religion civique et civile* » plus

que de célébration patriotique ou militaire : il a montré que c'était le sacrifice des citoyens, leurs souffrances et leur mort que la Cité honorait dans ses commémorations, « *parce qu'il est profondément bien de faire son devoir civique, ceux qui l'ont accompli ne doivent jamais être oubliés* ». Il concluait avec amertume « *Une République qui ne s'enseigne ni se célèbre est une République morte, c'est à dire une République pour laquelle on ne meurt plus* ». Qui oserait aujourd'hui reprendre, devant un monument, la célèbre et antique citation grecque des guerriers spartiates aux Thermopyles : « *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois* » ? Phrase que Malraux cita encore lors de l'entrée de Jean Moulin au Panthéon en 1964. L'idée de la mort (même pour sauver son pays) semble aujourd'hui le comble de l'obscénité pour une grande majorité de français et d'européens.

Ces monuments communaux sont la signature chronologique du XX^e siècle dans nos espaces communaux, comme les églises romanes pour le Moyen-Âge, les mairies-écoles et les gares pour la III^e République de la fin du XIX^e siècle. À ce titre, et comme marqueurs d'une époque et de ses représentations, ils méritent reconnaissance et protection : l'administration des monuments historiques et du patrimoine ne s'y trompe pas car les monuments aux morts commencent à faire l'objet d'inscriptions et de classements, bref d'une protection, surtout depuis le centenaire de 1914-1918. En Nouvelle Aquitaine, les Landes, la Gironde et le Lot-et-Garonne sont en avance par rapport à la Charente et à ses voisines. Mais cela

NOTES DE LECTURE / ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

commence à changer et le monument d'Esse est le premier monument aux morts à bénéficier d'une inscription bien méritée (décret régional du 2 août 2021) au vu de sa qualité. D'autres suivront, à condition que leurs municipalités daignent s'en préoccuper.

Terminons par un vœu : celui de la sauvegarde des monuments existants. Avec des fusions plus nombreuses entre communes, la tendance sera de « rationaliser » et de regrouper des monuments communaux pour centraliser les commémorations ; déjà dans certaines communes nouvelles, en Charente et ailleurs, des stèles noires de type funéraire, d'une esthétique discutable, remplacent les anciens monuments qui sont parfois conservés mais aussi, hélas, quelquefois détruits, dans une indifférence quasi-générale. Même modestes, ces monuments communaux sont notre mémoire de la guerre et méritent quelques égards ; les noms qu'ils portent sont parfois, aussi, les nôtres.

NOTES DE LECTURE

1 - En 1920, le conseil municipal de Lessac décida d'ériger le monument aux morts dans le cimetière ; cette décision, prise à une faible majorité, fut vite contestée. Au bout de cinq ans de tergiversations, le conseil opta pour le choix de la place publique de l'église en novembre 1925. Les minoritaires déçus, conduits par M. Le Camus (habitant de Boisbuchet et père d'un sous-lieutenant mort à la guerre) décidèrent de l'édification d'un autre monument dans le cimetière. Ce cas de désaccord sur la localisation d'un monument n'est pas si rare ; même à Confolens la localisation fut contestée par une pétition.

2 - Cf. le registre de délibérations municipales de Saint-Maurice-des-Lions de novembre 1922.

3 - L'hebdomadaire « *L'illustration* » de Paris a consacré un article (avec photo) au monument d'Esse qualifié « *d'œuvre remarquable* » dans son numéro 4202 daté du 15 septembre 1923. C'est le premier monument aux morts charentais inscrit au titre des monuments historiques, après l'avis favorable de la commission régionale du patrimoine en mars 2021.

4 - Sur les longues péripéties de la réalisation du monument de Confolens, voir GIRAUD Joël, *Bulletin des Amis du Vieux Confolens*, n°34 (1990), « Sur le monument aux morts de Confolens, une pétition contre son emplacement ».

5 - 114 et non 111 comme la fiche de l'inventaire du Confolentais l'indique par erreur pour le monument de Confolens. Une telle erreur est d'autant plus regrettable qu'elle a été reproduite



1. Saulgond : exemple de monument installé près du pôle religieux - face au cimetière.

© CCCL.

2. Nieuil : situé dans le cimetière, le monument est surmonté d'une urne drapée.

© CCCL.

3 et 4. Vieux-Cérier : s'il est aujourd'hui implanté près du pôle religieux (4), cela n'était pas le choix initial de la municipalité. Déplacé à deux reprises, il occupait un positionnement neutre au niveau d'un carrefour (3).

© Collection privée (3) ; CCCL (4).

par le site de référence de l'université de Lille. Le détail par année est le suivant : 22 en 1914, 35 en 1915, 20 en 1916, 11 en 1917, 26 en 1918.

6 - Voir GIRAUD Joël, *Bulletin des amis du Vieux Confolens*, n°73 (2000), « Les monuments aux morts de Châlus et de Confolens ».

7 - 120 volumes devaient être imprimés en plusieurs exemplaires, dont un exemplaire serait déposé au Panthéon, ce que les contraintes budgétaires ont empêché. Les livres d'or communaux sont accessibles en ligne (classés par département) sur le site des archives nationales lié à « Mémoires des Hommes » du ministère des armées.

8 - Un franc des années 1920-1924 est comparable à un euro en pouvoir d'achat en 2020 (INSEE).

9 - Citons pêle-mêle : séances théâtrales, soirées animées ou de cinéma, cavalcades avec musique, concerts, tombolas ; banquets de chasse, matchs de football, ventes d'insignes commémoratifs ; quêtes itinérantes par des dames ou par d'anciens poilus et même lors de messes paroissiales, dons d'associations et de confréries, etc. Malgré leur caractère festif peu compatible avec l'hommage aux morts, les bals et les mariages n'étaient pas dédaignés comme source de financement.

10 - Cf. DÉLIAS J. (2019), *Chabonais, Histoire du Monument aux Morts*.

11 - Ces contentieux n'ont pas laissé beaucoup de traces dans les archives locales charentaises, mais ils ont existé ; nous connaissons quelques cas documentés pour la Corrèze avec l'étude de JOUDIQU B., *Art et mémoire, les monuments aux*

morts de la Grande Guerre, AD Corrèze, 2002.

12 - La Loi de Séparation de décembre 1905 n'interdit pas les signes religieux sur les édifices de culte, sur les monuments funéraires et dans les cimetières. Un monument communal placé dans le cimetière pouvait donc légalement arborer une croix chrétienne à côté de la croix de guerre due aux soldats morts. L'historien A. Prost (voir bibliographie) cite des cas où des municipalités ont fait placer des croix sur des monuments extérieurs aux cimetières dans l'ambiance consensuelle des premières années du Bloc national.

13 - À Verneuil, la municipalité était visiblement de sensibilité droitiste, Bloc national et poincariste, avec des inscriptions révélatrices sur le monument, du type « *Si vis pacem para bellum* » ou « Dieu et Patrie ».

14 - Cf. DÉLIAS J. (2014), *14-18, Ceux de chez nous*, Comité des usagers du territoire de la Météorite. Cette plaque du fronton (datant de 1920) fut déposée et remplacée par une stèle sobre sur une place près de la Vienne réalisée en 1943 et inaugurée le 1^{er} novembre 1943 dans l'ambiance vichyssoise de l'époque.

15 - À Champagne-Mouton, la dédicace est faite par les anciens combattants : « *À nos morts. Les anciens combattants de Champagne-Mouton* ».

16 - Article de Vincent Brousse, « L'édification des monuments aux morts de 14-18 en Haute Vienne : commémoration, mémoire ou souvenir ? », dans *Mémoire et commémoration, journée d'étude du samedi 28 janvier 1995*, Limoges.



17 - Cette entreprise est connue pour de nombreuses réalisations de fonte moulées dont les fontaines Wallace de Paris, les candélabres art nouveau du métro et la réalisation de 385 monuments en France.

18 - Sûrement un ami ou une connaissance de Jean Teilliet ; d'après le site internet de l'université de Lille sur les auteurs de monuments aux morts, cet artiste était originaire du Jura : « Il partit faire carrière aux USA en 1927, en compagnie d'un ami statuaire, Raoul Josset. Ils se fixèrent tous deux à Dallas vers 1936 et y menèrent leur activité professionnelle de manière prolixe et reconnue ».

19 - Albert-Louis Chartier (1898-1992), ancien combattant blessé et gazé, partageait son temps entre Paris et Blois, il est aussi l'auteur d'un monument à la mémoire du maréchal Maunoury à Mer (Loir-et-Cher) réalisé en 1926 et de nombreux bustes présents dans nos musées.

20 - Ce mensuel vantait les réalisations du sculpteur parisien Pourquet et proposait aussi des « modèles de discours » clés en main pour les inaugurations. Cf. le site de l'université de Lille à la rubrique auteur « Pourquet ».

21 - Rappelons que c'est la loi du 24 octobre 1922 qui a fait du 11 novembre une fête nationale. La loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre préférait (dans son article 6) une cérémonie annuelle « le 1^{er} ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie ». La Toussaint, ou le jour des morts, a

failli remplacer le 11 novembre. C'est la forte pression des associations d'anciens combattants qui a imposé le 11 novembre, qui fut aussi la date de l'inhumation du soldat inconnu sous l'arc de triomphe, place de l'Étoile, en 1920.

22 - Ce célèbre poème, initialement rédigé pour célébrer les héros de la révolution de juillet 1830, fut mis en musique à plusieurs reprises, dont une par le musicien Henri Rabaud en 1920 et une autre par Gustave Goublier en 1923.

23 - *L'hymne aux morts* de Charles Péguy fut mis en musique par le compositeur Henry Février en 1915; il fut exécuté à l'inauguration du monument de Confolens en juin 1928. Cf. le *Journal de Confolens* du 1^{er} juillet 1928.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BECKER A. (1988), *Les monuments aux morts, mémoire de la Grande Guerre*, Éditions Errance, Paris.

BROUSSE V. (1995), « L'édification des monuments aux morts de 14-18 en Haute Vienne : commémoration, mémoire ou souvenir ? », dans *Mémoire et commémoration. Journée d'étude, samedi 28 janvier 1995*, Association régionale des journées d'études et de transmission de la psychanalyse, Limoges.

CATHALIFAUD J. et HERMAN-BREDEL J. (2008), *En mémoire d'elles; la statuaire féminine dans les monuments aux morts du Limousin (1914-1918)*, Éditions Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges.

CHOUARD A. (2014), *L'histoire des 500 plus beaux monuments aux morts de France*, Éditions



1. Montrollet : la commune a apposé sur le monument une plaque pour compléter sa liste.
© CCCL.

Christine Bonneton, Clermont-Ferrand.

DÉLIAS J. (2019), Chabonais, *Histoire du Monument aux Morts*, Auto-édition, Saint-Junien.

DÉLIAS J. (2014), *Ceux de chez nous*, Comité des usagers du territoire de la Météorite, Pressignac.
GIRAUD J. (1988), *Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale dans le Confolentais*, CDDP Charente, Angoulême.

GIRAUD J. (1988), « Aperçu sur les monuments aux morts du Confolentais », *Bulletins et mémoires de la SAHC*, Angoulême.

GIRAUD J. (1990), « Sur le monument aux morts de Confolens, une pétition contre son emplacement », *Bulletin des Amis du Vieux Confolens*, n°34.

GIRAUD J. (2000), « Les monuments aux morts de Châlus et Confolens », *Bulletin des Amis du Vieux Confolens*, n°73.

GIRAUD M. (2008), *Monuments aux morts de la Charente*, Auto-édition, Balzac.

HERVÉ P. (1998), « La mémoire communale de la Grande Guerre : l'exemple du département de la Vienne », dans *Guerres Mondiales et conflits contemporains*, n°192.

PATRIARCHE É. (2018), *La Grande Tombe du Transloy* (Pas-de-Calais). *L'identité retrouvée*, Edigraphic, Confolens.

PON-WILLEMSSEN C. (2008), *Les allégories de la République sur les monuments aux morts en Poitou-Charentes*, collection Parcours du Patrimoine, n°342, Geste Éditions, La Crèche.

PROST A. (1984), « Les monuments aux morts » dans NORA P. (dir), *Les lieux de mémoire* (tome 1, *la République*), Gallimard, Paris.

RIVÉ P. (1991), *Monuments de mémoire: les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale*, Mission Permanente aux commémorations et à l'information historique, Paris.

SOURCES ET SITES UTILES

Archives :

Outre les archives communales qui ont parfois conservé des dossiers copieux avec plans et correspondance, comme à Confolens, le chercheur peut aussi consulter la série E-dépôt des Archives Départementales de la Charente, ainsi que dans la série T (Affaires culturelles) la liasse 9T 141 prov. « commission pour examen des Monuments aux Morts de la guerre en Charente ». Cette liasse comprend les dossiers des communes qui devaient présenter leurs projets à la « commission d'évaluation artistique », instance départementale qui demandait souvent des modifications mineures avant de donner son aval, qui donne accès à la subvention de l'État prévue par la loi du 25 octobre 1919.

Sites internet utiles :

Les liens complets sont indiqués sur la page suivante.

LES MONUMENTS AUX MORTS DE CHARENTE-LIMOUSINE MÉMOIRE DE LA GRANDE GUERRE

TYPES ET SIGNIFICATIONS

LES SITES INTERNET UTILES POUR DÉCOUVRIR LES MONUMENTS AUX MORTS EN CHARENTE ET EN CHARENTE LIMOUSINE

- Inventaire du patrimoine Poitou-Charentes - trois liens :

1) 14-18 : *Des monuments aux morts réalisés par les sculpteurs poitevins Albert Désoulières et Delphin Pelletier* (2008).

<https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/les-objets/157-decouvertes/1067-14-18-des-monuments-aux-morts-realises-par-les-sculpteurs-poitevin-s-albert-desoulieres-et-delphin-pelletier>
2) *Les allégories de la République sur les monuments aux morts en Poitou-Charentes* (2008).

<https://gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr/dossier/les-allegories-de-la-republique-sur-les-monuments-aux-morts-en-poitou-charentes-presentation/84b60533-30ae-4793-b5f4-018f1d57e167>
3) *Monuments aux morts du Confolentais* (2007).

Ce dossier n'a répertorié que les monuments des communes de l'ancienne Communauté de communes du Confolentais et contient quelques erreurs dont une regrettable sur le nombre de morts du monument de Confolens.

<https://gertrude-confolentais/a45d8a7d-bbd9-4adf-9f0c-eb0dff6c684a>

- La base de données « Monuments aux morts » de l'université de Lille est une référence à l'échelle mondiale ; pour la Charente, 386 monuments sont recensés et le dictionnaire biographique des auteurs des monuments est une véritable mine.

<https://monumentsmorts.univ-lille.fr>

- Le site portail web MémorialGenWeb recense les morts pour la France des monuments et propose de nombreuses cartes postales anciennes ; le recensement des morts donne les inscrits sur les monuments de manière plus systématique et précise que le site de l'université de Lille ; il donne aussi les listes des livres d'or communaux et du ministère des pensions.

<https://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr>

- Le site spécialisé dans la généalogie de Geneanet recense aussi les monuments charentais.

<https://www.geneanet.org/monuments-aux-morts/geo/FRA/F16/france-charente>

- Le site d'Alain Choubard (2007) sur les monuments aux morts sculptés de la Première Guerre mondiale en France mérite une visite, pour ses index de sculpteurs et d'architectes.

https://www.monumentsauxmorts.fr/cariboost1/crbst_137.html

« MÈRE, VOICI VOS FILS QUI SE SONT TANT BATTUS. QU'ILS NE SOIENT PAS PÊSÉS COMME ON PÈSE UN ESPRIT. QU'ILS SOIENT PLUTÔT JUGÉS COMME ON JUGE UN PROSCRIT QUI RENTRE EN SE CA- CHANT PAR DES CHEMINS PERDUS. »

Charles PEGUY, extrait du poème « Eve », 1913.

Laissez-vous conter le Confolentais, Pays d'art et d'histoire...

... en compagnie de guides conférenciers agréés par le ministère de la Culture. Ils connaissent parfaitement le territoire et vous donnent des clés de lecture pour comprendre un bâtiment, un paysage, une ville et un village au fil des quartiers.

Le Confolentais (en Charente Limousine) appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

La Direction Générale des Patrimoines, au sein du ministère de la Culture, attribue le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers, ainsi que la qualité de leurs actions. De l'architecture aux paysages, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

Le service Patrimoine anime la convention « Pays d'art et d'histoire » signée entre la Communauté de communes de Charente Limousine et le ministère de la Culture. Il organise diverses animations pour découvrir et valoriser le patrimoine du territoire auprès de ses habitants et des visiteurs. Il se tient à la disposition des communes et des structures locales pour tout projet.

À proximité

Dans la Région Nouvelle Aquitaine : les villes de Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Cognac, Dax, La Réole, Limoges, Pau, Périgueux, Rochefort, Royan, Saintes, Sarlat, Thouars ; les pays de GrandAngoulême, du Grand Châtelleraut, de Grand Poitiers, du Grand Villeneuve, des Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour, de l'Île de Ré, du Mellois en Poitou, des Monts et Barrages, de Parthenay-Gâtine, des Pyrénées béarnaises, de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, Vézère et Ardoise, de Vienne et Gartempe.

Pour tout renseignement

Service Pays d'art et d'histoire
Communauté de communes de Charente Limousine
8 rue Fontaine des jardins
16 500 Confolens
Tel : 05.45.84.14.08.
celine.deveza@charente-limousine.fr

Office de tourisme de Charente Limousine
Point d'Information Touristique de Confolens

Tel : 05.45.84.22.22.
tourisme@charente-limousine.fr

Conception : Pays d'art et d'histoire, Communauté de communes de Charente Limousine

Conception graphique

DES SIGNES studio
Muchar Desclouds 2015

Impression

IGE Edigraphic

Cette brochure reprend l'article rédigé par Joël Giraud. Il vient développer un travail déjà réalisé par l'auteur dans le cadre de son enseignement au lycée Émile Roux de Confolens ainsi qu'un diaporama présenté à différentes occasions pour commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale.

